

Délibération N° 2018-80

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 19 octobre 2018,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, notamment l'article 38 ;
- Vu** la délibération 2018-55 en date du 16 juillet 2018 nommant M. James WALKER Vice-président en charge des ressources budgétaires à compter du 13 juillet 2018,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination du Vice-président en charge des ressources budgétaires.


Les administrateurs émettent un avis favorable sur la nomination à compter du 19 octobre 2018, de M. Bernard BAUDRY, Professeur des Universités, en qualité de Vice-président en charge des ressources budgétaires. Cette mission prend effet à la suite de celle de M. James WALKER.

La lettre de mission qui fixera ses attributions sera communiquée ultérieurement.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 20
Dont :
Pour : 19
Abstention : 1

Fait à Lyon, le 22 octobre 2018

La Présidente de l'Université Lyon 2


Nathalie DOMPNIER

UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON

ACADÉMIE DE LYON • ACADÉMIE DE LYON • ACADÉMIE DE LYON

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.